

OFFRE D'EMPLOI

Proximité Santé, ASBL active dans l'aide à domicile et dans l'insertion socioprofessionnelle cherche (H/F) :



"Chauffeur - Ouvrier polyvalent"

>> Vos missions :

TRANSPORT DE PERSONNE :

- > Sur base des instructions reçues, vous transportez/accompagnez les bénéficiaires en bus adapté ou en voiture de leur domicile/résidence à l'endroit convenu et retour éventuel
- > Vous assistez les bénéficiaires : manutention des chaises roulantes, soutien physique des personnes peu mobiles ou appareillées, sécurisation des personnes dans le véhicule (sangle, ceinture de sécurité)
- > Vous conduisez les véhicules mis à disposition de manière adaptée aux usagers, dans le respect de la feuille de route fournie, aux conditions de circulation, au respect du code de la route, aux autres usagers de la route
- > Vous accompagnez sur le plan relationnel les bénéficiaires : respect des règles de politesse, comportement assertif, écoute active, respect du secret professionnel et des règles de déontologie
- > Vous entretenez le matériel de transport et signalez toutes les anomalies, les incidents, et tous problèmes rencontrés au responsable
- > Vous assistez les autres chauffeurs en cas de besoin
- > Vous assurez les tâches de soutien technique ou administratif demandées : passage au contrôle technique, conduite des véhicules au garage, facturation aux usagers...



PETITS TRAVAUX A DOMICILE / LIVRAISON :

- > Vous réalisez des petits travaux à domicile : peinture, lavage de vitre, petite plomberie, entretien de jardin, travaux divers
- > Vous livrez du matériel d'incontinence au domicile

>> Votre profil :

- > Vous êtes dans les conditions ACS niveau E101
- > Vous possédez le permis de conduire exigé
- > Vous adhérez aux objectifs de l'entreprise et aimez travailler dans un environnement changeant et multiculturel
- > Vous montrez de l'empathie à l'égard des patients/résidents

>> Notre offre :

Un contrat d'emploi à durée indéterminée et d'avantages particuliers. Horaire variable. Vous serez intégré(e) dans une petite équipe très dynamique. Engagement prévu en avril 2013.

Intéressé(e) ? Envoyez votre C.V. et votre lettre de motivation à Proximité Santé ASBL, rue Malibran 49 à 1050 Ixelles, à l'attention de Sébastien Tack.

Ça s'est passé

Succès de foule lors de la conférence sur le transfert de compétences

Le 2 mars dernier, la MC Saint-Michel organisait une table ronde sur le thème du transfert des compétences. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

Jean-Paul Nassaux, politologue, auteur du courriel du CRISP sur le transfert des compétences, Philippe Henry de Generet, expert, et Olivier Gillis, du service études de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes, ont entamé la matinée par une présentation très didactique des mécanismes institutionnels couplés aux enjeux pour les Bruxellois.

Des enjeux importants

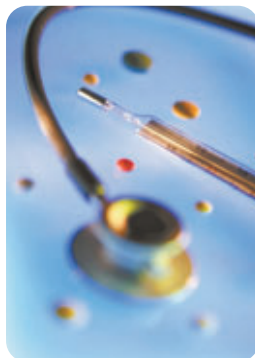
Les enjeux sont importants, même si les matières qui seront transférées représentent actuellement 15% des dépenses totales (85% resteront au niveau fédéral). Ce sont principalement les personnes âgées et les malades chroniques qui seront concernés.

Comme le rappelle Christian Kunsch, directeur de la Mutualité Saint-Michel, aujourd'hui, et c'est le paradoxe, notre sécurité sociale fonctionne bien. D'après une enquête, les Belges sont les plus satisfaits parmi les populations européennes : bonne accessibilité, peu de files d'attente, libre circulation, offre suffisante et financièrement abordable. Chacun contribue en fonction de ses revenus et reçoit en fonction de son état de santé.

Que craindre de ce transfert ?

Le risque, c'est justement de perturber cet équilibre, notamment en termes de cohérence et de coordination entre le Fédéral et les Communautés, de réduire l'accessibilité financière et aux soins, d'augmenter la complexité et les coûts de gestion. Il faudra désormais assurer une bonne coordination entre une hospitalisation qui relèvera du Fédéral et les soins à domicile qui seront des matières transférées, entre les centres de révalidation (Fédéral) et les maisons de repos (matières transférées). Sans parler de la politique des médicaments qui restera au niveau fédéral.

De la table ronde animé par Luc Herickx, président de la MC, nous



retiendrons le credo de Denis Grimberghs, vice-président de la MC Saint-Michel : pas de sous-nationalité. Le système doit être le même pour tous les Bruxellois. Il fait remarquer par ailleurs que les pays où cette sous-nationalité est en vigueur connaissent souvent des luttes violentes.

Paul Palsterman, spécialiste du service études de la CSC sur les questions santé, admet que si certaines matières peuvent être défédéralisées, il réfute le motif du souci de cohérence avancé par certains pour justifier la volonté de transférer ces compétences. Philippe Van Muylder, secrétaire général de la FGTB de Bruxelles, avertit que Bruxelles n'est pas assez riche et pas assez grande pour gérer les matières transférées. Il appelle les Régions et Communautés qui le veulent à instaurer une plateforme ou des accords de collaborations pour mettre en place des mécanismes de solidarité ad hoc. Il fait remarquer que le modèle actuel repose sur la gestion paritaire et souhaite que ce modèle se perpétue dans les matières transférées.

Peter Michels, administrateur de la Mutualité Sint-Michielsbond, pense que la nouvelle régionalisation apportera plus de cohérence aux répartitions actuelles. On doit œuvrer en faveur du libre choix du patient : chacun doit pouvoir se faire soigner dans l'institution de son choix. La gestion paritaire est importante et les mutualités doivent continuer à jouer un rôle important.

Enfin, Marc Berghman, secrétaire fédéral de l'ACW de Bruxelles, relève en tant que Bruxellois flamand, la complexité et l'incohérence des transferts alors que l'objet de la réforme visait justement à plus de transparence et de cohérence. Il plaide même pour une re-

fédéralisation de certaines compétences, parce que chacun sait qu'il vaut mieux répartir les dépenses sur une plus grande majorité de gens. Selon lui, l'objet de la réforme n'est pas une répartition des compétences mais une répartition de la responsabilité. Il faut se parler et se mettre d'accord sur la façon de prendre en charge cette responsabilité commune. Il faudra installer une concertation permanente avec des indicateurs standardisés pour tous, quel que soit le lieu ou la langue parlée.

De ce débat, ressortent les nombreuses interrogations sur la mise en œuvre concrète de ce transfert annoncé et corollairement, au-delà de la répartition des moyens, sur la politique de santé à développer à Bruxelles.

Il reste encore beaucoup d'inconnues quant au modèle de gestion et de décision qui sera retenu, aux moyens financiers qui seront transférés en regard des dépenses actuellement enregistrées, aux organes à qui sera confiée la gestion de ces matières, en particulier au rôle des organismes sociaux comme les Mutualités, au rôle des partenaires sociaux qui sont aujourd'hui les garants du bon fonctionnement de la sécurité sociale...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi de ce dossier épineux.

Si vous souhaitez recevoir les documents remis lors de cette séance, faites-le nous savoir par mail à communication.bxl@mc.be

Ce sont principalement les personnes âgées et les malades chroniques qui seront concernés.

QUALIAS
Boutique - Orthopédie - Optique - Auditif
Formule Malade chronique

Le bien-être de vos pieds passe par Qualias

Vous ne savez plus où aller pour trouver chaussure à votre pied ?

- 15%*

Venez découvrir notre large choix de modèles hommes et femmes spécialement conçus pour le bien-être, le confort et la santé de vos pieds.

* sur toute la gamme des chaussures. Photos non contractuelles.

Bruxelles 02/644 51 31 Rue Malibran, 49 1050 Ixelles

www.qualias.be

Promotion valable du 1^{er} au 30 avril 2013. Les prix s'entendent TVA incluse.

Sport

Urban Tour : envie de visiter Bruxelles en courant ?



//C'est beau une ville qui court !//

Le dimanche 28 avril aura lieu l'Urban Tour de Woluwe-Saint-Lambert, au départ du Stade Fallon. La Mutualité Saint-Michel, partenaire de l'événement, vous invite à y participer.

Cette course vous permettra de découvrir votre ville différemment, de rencontrer d'autres coureurs (notamment, ceux qui participent au programme "Je Cours Pour Ma Forme" (JCPMF) avec la Mutualité Saint-Michel) et de tester votre endurance. **Plusieurs distances sont possibles : 6 km et 15 km.**

Vous aimez bouger ? Infor Santé, le service de promotion de la santé de la MC, vous y encourage et bouge avec vous. Rejoignez les équipes "MC JCPMF" (6 km et 15 km) et profitez ainsi de nombreux avantages pratiques :

> Vous bénéficiez d'une réduction sur le prix de l'inscription,

> C'est la Mutualité qui se charge des démarches administratives,
> Vous ne devez plus faire la file le jour-même : votre dossard sera à votre disposition au stand de la MC Saint-Michel.

Inscrivez-vous !

Envoyez-nous un mail à infor.sante.bxl@mc.be avant le 5 avril avec vos nom, prénom, adresse, date de naissance, et téléphone/GSM.

Soutenez les coureurs

Participer à la course ne vous tente pas, mais vous voulez marquer votre solidarité avec les autres coureurs ? Alors, venez les encourager sur le parcours et nous rejoindre au stand MC Saint-Michel.

L'Urban Tour, c'est aussi un Challenge Ecoles pour tous les niveaux (du primaire à l'université) et diverses propositions qui vous sont faites si vous souhaitez courir "pour une bonne cause" Renseignez-vous sur www.zatopekurbantour.com/les-classiques

Plus d'infos : www.zatopekurbantour.com/les-classiques

Prix spécial coureur de plus de 40 ans (voir magazine Zatopek)



Infos pratiques

Date : le dimanche 28 avril

Horaire :

> 10h30 : départ commun des 2 courses

> 12h30 : remise des prix

Lieu : Stade Fallon, Chemin du Struykbeken à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Prix :

> 6 km : 6 euros (au lieu de 8 euros)

> 15 km : 8 euros (au lieu de 10 euros)

Pour le paiement de votre inscription, un mail vous sera envoyé avec les informations pour faire le virement nécessaire qui validera votre inscription.

Info Mutualité

Accessibilité durant les congés de Pâques

Durant les congés de Pâques, du 1^{er} avril au 12 avril inclus, nos grands centres de services restent ouverts. Les autres agences réduisent leur horaire et ne seront ouvertes que certains jours de la semaine. Vous trouverez le détail ci-dessous.

ANDERLECHT

Cours Saint-Guidon 7
Lu et me : 9h-13h et 14h-16h
Ma : uniquement sur rendez-vous
Je : 9h-13h et 15h-18h
Ve : 9h-13h

BERCHEM

Rue Dr. Leemans 1
Je 11/04 : 9h-13h et 15h-18h
(fermé pour travaux le reste du temps)

BOITSFORT

Place Keym 61
Lu : 9h-13h et 14h-16h

BRUXELLES - ANSPACH

Bld. Anspach 111-115
Lu et Me : 9h-16h
Ma et Ve : 9h-13h
Je : 9h-17h

ETTERBEEK - LA CHASSE

Av. de la Chasse 2
Lu et Me : 9h-13h et 14h-16h
Ma : uniquement sur rendez-vous
Je : 9h-13h et 15h-18h
Ve : 9h-13h

EVERE

Avenue Henri Conscience, 163
Me : 9h-13h et 14h-16h

IXELLES - MALIBRAN

Rue Malibran 51
Me : 9h-13h et 14h-16h
Ve : 9h-13h

JETTE - MIROIR

Chaussée de Jette 681
02 425 16 82
Lu : 9h-13h et 14h-16h

Je : 9h-13h et 15h-18h

LAEKEN - BOCKSTAELE

Boulevard E. Bockstael 183
Lu et Me : 9h-13h et 14h-16h

Ma : uniquement sur rendez-vous

Je : 9h-13h et 15h-18h

Ve : 9h-13h

LAEKEN - MUTSAERT

Rue de Wand 140

Me : 9h-13h et 14h-16h

SAINT-GILLES

Parvis de Saint-Gilles 16a

Lu : 9h-13h et 14h-16h

Je : 9h-13h et 15h-18h

SCHAERBEEK - COLIGNON

Rue Royale Sainte-Marie 200
Lu et Me : 9h-13h et 14h-16h

Ma : uniquement sur rendez-vous

Je : 9h-13h et 15h-18h

Ve : 9h-13h

SCHAERBEEK - MEISER

Avenue Rogier 348

Lu : 9h-13h et 14h-16h

UCCLE

Rue du Doyenné 98

Lu et Me : 9h-13h et 14h-16h

Ma : uniquement sur rendez-vous

Je : 9h-13h et 15h-18h

Ve : 9h-13h

WOLUWE-ST-LAMBERT - GEORGES HENRI

Avenue Georges Henri 244

Lu : 9h-13h et 14h-16h

Ve : 9h-13h

WOLUWE-ST-PIERRE - STOCKEL

Place Dumon 2

Me : 9h-13h et 14h-16h

Je : 9h-13h et 15h-18h

Le numéro gratuit 0800 10 9 8 7 reste à votre disposition. Retrouvez également une foule d'informations santé et les réponses à vos questions sur www.mc.be.

ÇA SE PASSE

Inauguration de l'agence de Bockstael

Vous êtes les bienvenus, en famille, entre amis ou voisins, dans l'agence rénovée de la MC Saint-Michel ! Un cocktail de bienvenue vous y attend ce samedi 20 avril. Des jeux sont prévus pour les enfants, avec un cadeau à la clé. Vous pourrez profiter de l'occasion pour poser toutes vos questions, vous faire conseiller, ou simplement faire plus ample connaissance. **Date :** le samedi 20 avril de 10h à 13h **Lieu :** agence MC Saint-Michel, 183 boulevard Emile Bockstael à 1020 Laeken

Intervention pour les accompagnants à l'hôpital

Grâce à votre assurance complémentaire, vous bénéficiez d'une assurance hospitalisation (l'Hospi Solidaire) qui intervient entre autres dans les frais de la personne qui loge dans la chambre du patient.

//Assurance complémentaire//

Vous bénéficiez d'une intervention de 6,20 euros par jour pour les frais de la personne qui loge dans la chambre du patient, 15 euros par jour si c'est un enfant de moins de 18 ans qui est hospitalisé.* Le nombre de jours par année civile n'est pas limité. Cet avantage est également valable pour les patients logeant dans une maison d'accueil ou un hôtel hospitalier, mais avec alors un plafond de 60 jours par année civile et pour deux accompagnants maximum par patient hospitalisé. Parlez-en à votre conseiller mutualiste.



* L'intervention n'est accordée que si le patient hospitalisé est affilié à la Mutualité chrétienne, en ordre d'assurance complémentaire et de stage (que l'accompagnant soit membre ou non de la MC).

LE GRAIN DE SANTÉ

Le grand nettoyage de printemps

Une autre forme de sport que beaucoup connaissent mal mais que presque tout le monde a déjà pratiqué au moins une fois dans sa vie : le ménage.

Ça y est, c'est le printemps. C'est le moment de donner un coup d'éclat à votre intérieur, comme pour mieux oublier le froid et la pluie... C'est l'heure du grand nettoyage de printemps.



Mais, qui dit nettoyage... dit activité physique.

En effet, le ménage peut être considéré comme un sport puisqu'il fait travailler chaque partie de notre corps avec des mouvements plus ou moins amples. Il nécessite également une dépense d'énergie et quelque fois un recours à la force. Faire le ménage est donc une façon utile de lutter contre la sédentarité.

De plus, comme tous les sports, le ménage a des bienfaits sur notre moral. En le faisant, nous oublions nos soucis, évacuons notre stress tout en étant occupés et concentrés dans nos occupations. Cela permet de libérer des endorphines et procure une sensation de bien-être. Mais, à la différence d'une activité physique ordinaire, le ménage contribue à se sentir bien chez soi. Une maison bien rangée et propre nous apaise.

Faire le ménage se révèle donc être un excellent moyen de renouer avec l'activité physique. Chacun d'entre nous peut, au quotidien, effectuer des séances de sport, tout en vacant à ses occupations de la maison !

>> Combien de calories brûlées pour quelle tâche ménagère ?

Passer l'aspirateur pendant 30 minutes = 150 kcal

Faire la vaisselle pendant 10 minutes = 20 kcal

Passer la serpillère pendant 30 minutes = 130 kcal

Désormais, vous ne regarderez jamais plus votre aspirateur ou votre serpillère comme avant !

// infor santé

Mutualité chrétienne Bruxelles

Mutualité Saint-Michel

111-115, Bd Anspach 1000 Bruxelles

Editeur responsable : Ch. Kunsch

Fax 02/501.58.38 - Tél. 02/501.51.99

Tél. 02 501 58 58

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7